

# **Examen-concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement secondaire**

Epreuves de classement – Modalités

Spécialité : Géographie

## Concours de recrutement dans la spécialité : Géographie

En géographie, le concours de recrutement comporte les épreuves de classement suivantes : Deux épreuves

écrites :

**1) Une épreuve écrite portant sur un sujet de synthèse** obligeant à un regroupement de notions physiques, humaines et économiques. Cette épreuve, d'une durée de 4 heures, est à rédiger en français. Elle est dotée du coefficient 1.

**2) Analyse de documents géographiques.**

L'épreuve, d'une durée de 4 heures, est à rédiger en allemand. Elle est dotée du coefficient 1. Deux épreuves

orales :

**1) Une épreuve orale avec deux documents géographiques à l'appui.**

Cette épreuve est à réaliser à l'appui de deux documents géographiques. La préparation est d'une heure, la présentation d'un quart d'heure. L'exposé sera fait en langue française. L'épreuve est dotée du coefficient 1.

**2) Une épreuve orale comportant un commentaire de différents documents géographiques** (données statistiques, textes, graphiques, photos, etc.).

Cette épreuve, d'une durée d'une heure pour la préparation et d'un quart d'heure pour la présentation, est à exposer en allemand. Elle est dotée du coefficient 1.

Pour toutes les épreuves, les sujets à traiter sont ceux qui figurent au programme des cours de géographie de l'enseignement secondaire.

Lors des épreuves, l'atlas « Diercke » et un dictionnaire français-allemand sont mis à la disposition des candidats.